

## VILLAGE DE FOREZ

Cahier d'histoire locale - Association des  
usagers du Centre Social de Montbrison (42)

N° 53 janvier 1993

- p. 2 A propos d'un soldat du "Roy" de Montbrison  
"disparu" en l'an 1689. Jean GUILLOT
- p. 5 Jean Michel Napoléon Fialin de Persigny,  
deuxième duc de Persigny (1855-1885). Claude LATTA
- p. 13 Botanique : *Homogyne Alpina* dans le Massif  
central Justin GALTIER  
Gérard MARET
- p. 14 Un diplôme de greffeur du Comité viticole  
de Boën (1898) P.-M. THERRAT
- p. 15 Le château de Boën. Danielle MOULLIER
- p. 18 La chapelle de Saint-Martin, le plateau de  
Vial et la vallée du Lignon. Marius PERRET
- p. 20 Le visiteur... était-il un d'Urfé ? André MASCLE
- p. 22 Le père Jean Durand Daniel ALLEZINA
- p. 23 Bibliographie forézienne

---

VILLAGE DE FOREZ : Bulletin trimestriel.

Siège social : Centre Social de Montbrison  
(abonnements) Rue Puy-du-Rozeil  
42600 MONTERISON

Directeur de la publication : Claude LATTA

Courrier-coordination : Joseph BAROU

Comité de rédaction : Gérard Aventurier, Claude Beaudinat, Michel Blanc,  
Pascal Chambon, Edouard Crozier, Pierre Drevet,  
Roger Faure, Jean Guillot, Philippe Pouzols.

Dépôt légal : 1er trimestre 1993.

Impression : Centre départemental de documentation pédagogique  
de la Loire, St-Etienne

A propos d'un soldat du "Roy" d'origine montbrisonnaise

"disparu" en l'an 1689

Depuis les temps les plus reculés, toutes les guerres ont engendré un contingent plus ou moins important de "disparus". Les affrontement plus récents, malgré la technicité et le professionnalisme, n'échappent pas à cette règle. Il y a trois siècles, durant les guerres du Roi-Soleil, combien furent-ils à connaître ce triste sort ?

Sur un demi-feuillet de format 19 X 12, soit le quart du double feuillet habituellement usité, comme si le sujet était banal voire sans grand intérêt, le notaire royal "sousigné" a rédigé, pour acte, la relation du témoignage suivant :

"Déclaration pour Jean Marie Jamier passée par Messire Baltazard Pellissac du 16 janvier 1701.

Fut présent pardevant le notaire royal sousigné Messire Baltazard Pellissac chevalier et capitaine au régiment des dragons de Monseigneur estant d'à présent dans la ville de Montbrison lequel a dit et déclaré qu'en l'année seize huitante neuf, Jean Baptiste Jamier fils de deffunt Jean Jamier marchand dud. Montbrison servoit dans la compagnie en qualité de brigadier et que au mois de juillet ou d'août de lad. année estant en garnison dans la ville de Philisbour en Palatinat au delà du Rhain il recevoit plusieurs ordres de faire des courses dans l'estandue dud. Palatinat tant pour des partys que pour des brulements ce que alors led. Jamier s'estant trouvé dans un desd. partys composé d'environ cinquante dragons il arriva que ce party fut malheureusement rencontré par les ennemys qui le défirent presque entièrement, de sorte que celui qui le commandoit qui estoit Monsieur Decluze ayde major de lad. place de Philisbour y fut tué avec presque tous les dragons et que assurément led. Jamier fut de ce nombre n'estant point revenu de ce party et n'ayant pu apprendre de luy aucune nouvelle dud. depuis quoyque sa compagnie restasse dans lad. ville de Philisbour longtemps après et jusqu'à la Toussaint de la même année ce qu'il a certiffié véritable sur la réquisition qui luy a été faite par Jean Marie Jamier frère dud. deffunt et marchand de Montbrison ycy présent et qui a requis acte de lad. déclaration à luy octoyé pour servir ce que de raison, huy seizième Janvier avant midy mille sept cent un, en présence de maître André Mialou greffier de Champdieu résidant aud. Montbrison et de sieur Jean Joseph Odin aussy marchand de lad. ville témoins qui ont signé avec led. seigneur de Luzy et led. Jamier.

Jean Marie Jamier      Pellissac      Odin      Poyet notaire royal<sup>1</sup>

Controllé insinué à Montbrison le 16 janvier 1701, Gayot reçu 24 sols."

-----  
1. Mtre Mathieu Poyet, un des dix notaires "réservés" pour Montbrison, y résidant, succéda en 1699 à Laurent Chirat, lui-même successeur de Jean Baptiste de la Saigne.

La lecture de la minute notariale présentée ci-dessus, après avoir éveillé notre curiosité grâce à quelques détails précis, peut faire naître certaines réflexions.

Les manuels d'histoire nous ont appris, avec plus ou moins de bonheur, les causes politiques et religieuses du conflit qui s'éleva entre le roi Louis XIV et la Ligue d'Augsbourg<sup>2</sup>. Cette guerre, longue et incertaine, dura de 1686 à 1697 et trouva un aboutissement ambigu au traité de Ryswick. Notre histoire se place dans la première partie de l'affrontement à la suite de la période tristement célèbre dite "incendie du Palatinat". Au cours de l'invasion de cette province allemande les troupes royales françaises se conduisirent d'une manière qui ne fit guère honneur au drapeau fleurdelisé.

Les compagnies de dragons, éléments de cavalerie particulièrement mobiles (une troupe d'élite et aguerrie s'il en fut), furent fréquemment chargées de telles missions et y prirent la meilleure part. Nous en avons ici la confirmation. Ces actions dévastatrices, ces "brûlements" encore pratiqués en 1689, devaient rester longtemps présents à la mémoire des populations d'outre-Rhin.

"Philisbour" (Philippsbourg, en Bade-Wurtemberg, Allemagne) est une petite ville proche de la frontière française et de Karlsruhe. C'était autrefois une place forte souvent assiégée au XVIIe et au XVIIIe siècle.

Messire Baltazard Pellissac de Luzy (seigneur de Couzan et autres lieux), chevalier et brillant capitaine au régiment de dragons de Monseigneur, en ce jour de janvier 1701, est venu attester certains faits à la demande de la famille du "disparu". Ce capitaine, probablement lors d'un congé passé au château de Champs (à moins que ce ne soit de Chalain-d'Uzore) tout proche, a offert cette opportunité à Jean Marie Jamier.

Parmi les témoins présents, est nommé Me André Mialou, greffier de la juridiction de Champdieu, résidant à Montbrison, d'où notre intérêt particulier pour la minute citée. Nous y trouvons ce lieu orthographié "CHAMPDIEU" par la plume de Me Poyet ou celle de son clerc alors que ses confrères écrivent le plus souvent "CHANDIEU" ainsi que le faisaient les curés de la paroisse à cette époque tels François Hubert Dubreuil, docteur en théologie, ou Jean Demontmain son successeur. Les deux écritures seront utilisées jusqu'au milieu du XIXe siècle.

Le "disparu"<sup>3</sup>, le brigadier Jean Baptiste Jamier, nous dit-on, était le fils de Jean Jamier, marchand de Montbrison, décédé à cette date, et le frère de Jean Marie Jamier. Ce dernier, profitant de la présence de Baltazard Pellissac, malgré les douze années écoulées depuis la disparition de son frère, cherche à faire établir, pour des raisons non énoncées mais aisément décelables, la mort quasi certaine du combattant. Le nom de Jamier était, à cette époque, bien connu dans la capitale du Forez. Jean et son fils Jean Marie étaient des marchands, honorables et aisés, ayant maisons au long des quais du Vizézy et de la rue Tupinerie. Un certain Gabriel Jamier fut notaire royal réservé pour Montbrison, succédant en 1726 dans cette charge à Abraham Verd.

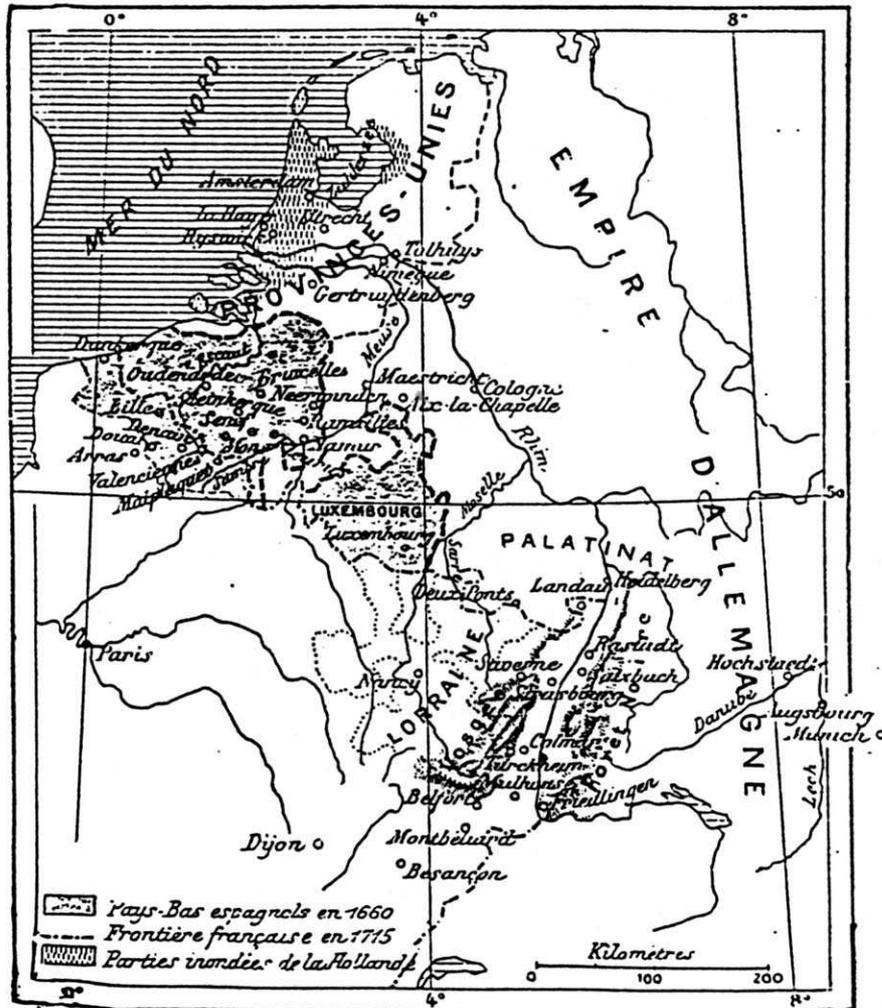
-----

2. La ligue d'Augsbourg groupait l'Autriche, certains princes allemands, la Hollande, l'Angleterre et l'Espagne.

3. Il existe toujours une défiance certaine, envers les disparus, de la part de la société à laquelle ils appartiennent. Il en fut ainsi durant cette guerre où les désertions furent relativement nombreuses, en particulier parmi les soldats enrôlés issus de la "Religion Prétendue réformée".

Le mot "disparu" crée chez l'homme une réelle frustration mentale. La mort d'un individu formellement établie est terrible en soi mais la disparition, elle, édifie le doute, sentiment sous-jacent jamais totalement annihilé par l'évidence. Ce doute nourrit très souvent, illusoirement chez les familiers du combattant, l'espérance du retour. Et les jours passent dans cette attente, et la vie quotidienne est là, avec ses exigences, soulevant des problèmes basement matériels certes, mais qui veulent néanmoins recevoir une solution moins temporaire : filiation, règlement d'héritage ou de succession, liquidation de biens... tout ceci dans le respect des lois du moment.

Jean Guillot



LES CHAMPS DE BATAILLE DU REGNE DE LOUIS XIV.

JEAN MICHEL NAPOLEON FIALIN DE PERSIGNY

DEUXIEME DUC DE PERSIGNY

(1855-1885)

Paris, le 15 mai 1855 : la comtesse de Persigny vient de donner naissance à un fils, dans son appartement de la rue d'Astorg ; on décide aussitôt d'avertir le père du nouveau-né qui est depuis quelques jours à Londres où l'empereur Napoléon III l'a nommé Ambassadeur de France auprès de la reine Victoria, à laquelle il vient de présenter ses lettres de créance.

A l'ambassade de Londres, Persigny ne peut cacher sa joie : cette naissance d'un fils est pour lui une consécration : trois ans auparavant, alors qu'il était depuis peu ministre de l'Intérieur, il a épousé en mai 1852, dans la chapelle de l'Elysée, la jeune Eglé Ney de la Moskowa, âgée de 18 ans. La jeune mariée est la fille du prince Joseph Ney de la Moskowa et de la princesse, née Laffitte. Ce qui veut dire que ce fidèle partisan de Louis-Napoléon Bonaparte, son compagnon des équipées de Strasbourg et de Boulogne, l'exécuteur de ses basses œuvres lors du coup d'Etat du 2 décembre, entre par la grande porte dans la bonne société parisienne : la jeune comtesse de Persigny n'est-elle pas, à la fois la petite-fille du Maréchal Ney, le *brave des braves* et celle du banquier libéral Laffitte qui dirigea le gouvernement de la France en 1830-1831 ?

Un an plus tard, une fille est née, Lyonnnette. Cette fois, c'est un fils, la promesse de la pérennité de la lignée que l'ambassadeur est en train de fonder ! On a donné au nouveau-né trois prénoms : Jean Michel Napoléon ; ce sont ceux, dans l'ordre, de son père<sup>1</sup>, de son grand père, le Maréchal Ney, duc d'Elchingen et prince de La Moskowa et enfin celui de l'empereur.

Toutes les fées de la puissance et de la fortune semblent s'être penchées sur le berceau de cet enfant. Pourtant, le destin du fils de l'ambassadeur sera tranché à trente ans par la maladie, alors que la fortune - politique et financière - des siens se sera évanouie...

#### UNE ENFANCE BALLOTTEE

Deux semaines plus tard, la comtesse et ses deux enfants gagnent Londres où ils arrivent le 28 mai. Le jeune Jean Michel vit son enfance dans la capitale anglaise avec, lorsqu'il vient en France, de brefs séjours à Paris ou au château de Chamarande - en Ile-de-France - que son père a acheté aux héritiers du marquis de Talaru<sup>2</sup>. A Londres, le comte de Persigny est un homme en vue : l'alliance franco-anglaise joue un rôle important sur l'échiquier européen. La guerre de Crimée au cours de laquelle, face à la Russie, soldats français et anglais combattent côte à côte à Sébastopol, montre combien est étroite

1. Jean était le premier prénom de Persigny, même si son prénom usuel était celui de *Victor* qu'il portait en 3ème à l'état civil.

2. Le marquis de Talaru, pair de France et ambassadeur de Louis XVIII en Espagne, était originaire de Chalmazel dont il possédait le château. Il mourut sans enfants en 1850 et ses héritiers vendirent le domaine de Chamarande. Cf notre étude : *Louis Justin de Talaru, marquis de Chalmazel (1769-1850)*, (Village de Forez, n°32, 1987, p. 1-25).

la collaboration politique et militaire des deux pays. C'est un peu l'oeuvre de Persigny.

La comtesse de Persigny est, elle, très occupée par la vie mondaine : cette jeune et jolie femme, qui a 26 ans de moins que son mari, mène la vie à grandes brides, dépense des sommes folles en toilettes et réceptions et accumule les dettes ; jolie, elle ne manque pas d'admirateurs ; excentrique et rebelle au protocole, elle choque les dignitaires de la Cour par sa désinvolture<sup>3</sup>.

En 1857, une deuxième fille, Marie Eugénie est née à Londres mais le comte et la comtesse de Persigny ont peu de temps pour s'occuper de leurs enfants confiés à des précepteurs et à des domestiques<sup>4</sup> et le jeune Jean Michel grandit au milieu de ses soeurs et du personnel anglais qui est chargé de s'occuper des enfants...

Persigny est ambassadeur à Londres à deux reprises (1852-1857 et 1858-1860). Lorsqu'il rentre en France, en novembre 1860, pour occuper à nouveau le ministère de l'Intérieur, le mode d'éducation que la comtesse de Persigny a adopté pour ses enfants n'est pas abandonné. Nous possédons le témoignage du secrétaire particulier de Persigny, Henri de Laire d'Espagny :

*Enivrée par le gracieux accueil fait par l'aristocratie anglaise à l'ambassadrice de France, Mme de Persigny s'était férue d'anglomanie. Revenue sur le sol de la patrie, elle affectait de ne plus savoir le français et ne s'exprimait plus qu'en anglais, même avec les gens qui n'en savaient pas un mot. Sa maison fut confiée à des House's Maids ; les cochers, les grooms, les valets de chambre la cuisine même furent anglicisés. Ses enfants furent confiés à un précepteur et à une institutrice anglaise."*<sup>5</sup>

En fait, l'instruction du fils de Persigny fut gravement négligée. Revenons aux *Souvenirs* d'Henri de Laire, navré de l'éducation donnée au fils de son "patron" qu'il admirait mais auquel il reprochait de ne jamais s'opposer aux caprices de sa jeune femme :

*Le précepteur de Jean, Master Lambert, petit bonhomme mince, étriqué, sec et raide comme un échalas, ne lui parlait qu'en anglais ; toute la maison étant à l'avenant, le pauvre enfant, à l'âge de quinze ans ne savait plus parler français. Master Lambert pratiquait surtout le canotage et la pêche sur les pièces d'eau du parc, avec son élève. Je crois que c'étaient les seules sciences qu'il lui inculquait."*<sup>6</sup>

C'est encore Henri de Laire qui note par ailleurs :

*Elevé à l'anglaise par un précepteur sportif, à l'âge de 15 ans il ne savait plus le français, écrivait comme une cuisinière et ne connaissait guère que le canotage et la pêche"*<sup>7</sup>.

3. Cf. Honoré Farat : *Persigny, un ministre de Napoléon III* (Paris, Hachette, 1957).

4. H. de Laire : *Le duc de Persigny et sa famille. Souvenirs intimes*. (Rodumna, Revue du pays Roançais, octobre 1913).

5. H. de Laire, op. cit., p. 233.

6. Ibid., p. 233.

7. Ibid. p. 243.

Quant à l'institutrice anglaise, elle était surtout chargée d'administrer le fouet aux filles, *d'un caractère un peu difficile, il faut bien le reconnaître mais ces corrections intervenaient un peu au hasard, à tort et à travers, selon les caprices, le degré de nervosité de la mère.*<sup>8</sup>

#### UN ADOLESCENT AU TEMPS DU DESASTRE

Entre temps, la carrière politique de Persigny s'était, en fait, achevée en 1863. Le ministre de l'Intérieur était hostile à la nouvelle orientation libérale du régime. Après les élections de 1863, ce fut la disgrâce. Le compagnon des heures difficiles fut fait sénateur et membre du conseil privé : c'étaient là des lots de consolation accordés à un ministre désavoué.

Cependant, une décision vint adoucir son amertume : l'empereur le fit *duc de Persigny*. C'était là, enfin, la réalisation et la reconnaissance des prétentions nobiliaires auxquelles Persigny attachait tant de prix. D'ailleurs le nouveau duc, soucieux d'ancrer sa famille dans sa province natale, décida de constituer dans la plaine du Forez un ensemble foncier auquel il donnerait son nom et où il ferait bâtir un château<sup>9</sup> : il fit donc l'acquisition de cinq domaines agricoles - 442 hectares d'un seul tenant - situés sur les communes de Chambéon, Mornand et Poncins<sup>10</sup>. Ils devaient, dans l'esprit du duc de Persigny, constituer l'héritage forézien de son fils...

Après sa retraite politique, le duc de Persigny se retira dans son château de Chamarande. Il se consacrait surtout à son mandat de président du conseil général de la Loire et l'on sait qu'en 1862, lors d'un voyage à Montbrison, il fonda la société historique de la Diana et fit commencer les travaux de restauration de la belle salle héraldique qui en abriterait les séances. Il était aussi maire du village de Chamarande où était son château. Belle retraite de gentilhomme campagnard...

Deux autres filles naquirent en 1861 et 1868 : Marguerite et Thérèse. Le duc se consacrait davantage à ses enfants, d'autant que la duchesse délaissait de plus en plus la demeure familiale. Il se préoccupa enfin sérieusement de l'avenir et de l'éducation de son fils. Il le plaça en Suisse dans une pension - dirigée par M. Muller - où le jeune homme fit de rapides progrès et rattrapa le temps perdu ; il put ensuite achever ses études à Paris dans un établissement privé.

Mais, entre temps, la guerre malheureuse contre la Prusse avait provoqué la chute de l'Empire. Persigny était resté à Chamarande au milieu de ses administrés. Seul : la duchesse était en Egypte<sup>11</sup>, retenue par sa liaison avec

8. Ibid., p., 233.

9. Ibid. p. 239.

10. Cadastre ancien et registres des augmentations et diminutions survenues dans les contenances, archives communales de Chambéon, Poncins et Mornand. Je remercie Mmes et MM. les maires et secrétaires de mairie de ces communes qui m'ont réservé le meilleur accueil. Je remercie aussi M. Ferret, vice-président de la Diana, qui m'a donné de précieuses indications et pistes de recherches. Cf. notre communication du 7 novembre 1992 à la Diana : *Les domaines du duc de Persigny en Forez*, à paraître dans le bulletin de la Diana.

11. En fait, la duchesse revint en France en août 1871 mais repartit presque aussitôt en Egypte. Cf. H. Farat : op., cit., p. 311.

un ingénieur affecté au canal de Suez et les enfants étaient dispersés entre les pensions et, pour les plus petits, confiés à des bonnes. En décembre 1871, Persigny fut frappé d'une attaque d'apoplexie ; transporté dans le Midi où l'on pensait que son état s'améliorerait, il mourut à Nice le 12 janvier 1872. Provisoirement inhumé à Nice, son corps fut ramené, selon les volontés qu'il avait exprimées dans son village natal de Saint-Germain-Lespinnasse ; il y avait peu de monde : son fils Jean Michel, nouveau duc de Persigny, âgé de 17 ans, conduisait le deuil avec sa soeur Lyonnette. Le général Edgar Ney<sup>12</sup>, ancien aide de camp de l'empereur, assistait son neveu. Mme de Persigny était retournée une nouvelle fois en Egypte.

Jean Michel de Persigny nous apparaît alors comme un jeune homme pris au centre d'un véritable désastre : l'Empire est tombé, discrédité par la défaite. Le duc de Persigny est mort sans avoir eu le temps d'assurer l'établissement de ses enfants. La duchesse de Persigny s'installe en Egypte où elle épouse Hyacinthe Le Moyne avec lequel elle vivait. Quant à la succession, elle révèle l'étendue du désastre financier : le duc laissait 500 000 F de dettes, accumulées par suite des dépenses de sa femme. Il fallut vendre Chamaranche - qui fut achetée par M. Boucicaut, fils du fondateur du *Bon Marché* - mais aussi les meubles et la bibliothèque<sup>13</sup>. De la fortune paternelle, il ne restait à Jean Michel de Persigny que les domaines foréziens que son père lui avait attribués.

Le nouveau duc de Persigny fit face à cette situation avec courage. Certes, il n'avait pas encore atteint sa majorité mais l'absence de sa mère faisait de lui le véritable chef de famille. Il était secondé par sa soeur aînée, Lyonnette, par son oncle Edgar Ney et surtout par le fidèle Henri de Laire d'Espagny que le conseil de famille avait nommé tuteur des enfants mineurs. Il achève ses études secondaires à l'institution Girard, où il était pensionnaire et qui était située 8, rue Marbeuf à Paris ; il décide ensuite de passer le concours d'entrée à l'école militaire de Saint-Cyr : concours difficile et prestigieux, à une époque où les vocations d'officier sont nombreuses et où les fils de la noblesse n'envisagent guère d'autre métier que celui des armes. A l'instant du choix, la tradition familiale a dû peser lourd dans la balance pour l'arrière-petit-fils du maréchal Ney, le petit-fils du général Ney de La Moskowa, le fils du lieutenant Fialin, qui avait rêvé d'une grande carrière militaire...

#### SAINT-CYRIEN

Le dossier d'officier de Jean Michel de Persigny, conservé au service historique de l'armée, nous donne de précieux renseignements sur ses études à Saint-Cyr et sa courte carrière d'officier.

Avant de passer le concours d'entrée, Jean Michel de Persigny doit satisfaire à deux formalités :

- une visite médicale passée devant un médecin militaire qui certifie qu'il est apte à "concourir pour l'école spéciale militaire de Saint-Cyr"; cette

12. Edgar Ney (1812-1882) était l'un des fils du maréchal. Général de division, il fut aussi député de la Charente (1850), sénateur de l'Empire, Grand Veneur et aide de camp de Napoléon III ; il l'accompagna en 1870 dans sa captivité à Wilhemshoehe. Il était devenu prince de La Moskowa en 1857, à la mort de son frère aîné, lui-même père de la duchesse de Persigny.

13. Le prix de vente de celle-ci - 104 000 F. - atteste les goûts de bibliophile du duc de Persigny. Cf. H. de Laire, op. cit., p. 244.

"attestation" présente surtout l'intérêt de nous donner quelques indications sur son physique (le jeune homme, de "constitution robuste", mesure 1,66 m., a les cheveux et les yeux noirs, le "visage ovale", le "menton rond"...).

- Il doit obtenir de Maître Bourgeois, l'avoué chargé de gérer, au nom de sa mère et de son beau-père, ses intérêts, un certificat qui atteste que sa "fortune personnelle est plus que suffisante pour assurer le paiement de sa pension", en cas de réussite au concours.

Le 25 mars 1874, le jeune homme passe, à Paris et à Nancy<sup>14</sup>, les épreuves du concours d'entrée à Saint-Cyr. Il est reçu 154ème sur 360 admis, ce qui est un rang relativement modeste, mais sa réussite - dès la première année - témoigne cependant des progrès accomplis, si l'on tient compte des retards qu'il avait précédemment accumulés dans ses études. Conformément au règlement, il souscrit, le 19 octobre 1875, à la mairie du VIIIème arrondissement, qui est celle de son domicile, un engagement de cinq ans ; deux de ses amis sont les témoins de cet acte officiel, Claude Thouret et un jeune peintre âgé de 23 ans, Louis Forain qui, plus tard, deviendra un caricaturiste célèbre<sup>15</sup>.

Le 25 octobre suivant, il entre à Saint-Cyr, dans les bâtiments de l'ancienne Maison royale de Saint-Louis, transformée par Napoléon Ier en école militaire : "ils s'instruisent pour vaincre"<sup>16</sup>.

Mais les études du jeune élève-officier sont médiocres ; sa feuille de sortie de l'école nous montre que son classement est allé constamment en décroissant : il est admis en seconde année avec seulement le 267ème rang ; à l'examen de sortie, il n'est que 284ème sur 360. Sa conduite est "bonne", sa tenue "assez bonne". Ses notes sont bonnes en instruction militaire, en tir et en "cours et pratique d'artillerie", médiocres en topographie et en "fortifications".<sup>17</sup>

#### OFFICIER AU 118e REGIMENT D'INFANTERIE

A sa sortie de l'école de Saint-Cyr, le jeune sous-lieutenant de Persigny est affecté, par décret du 30 septembre 1877, au 118ème R.I., à Quimper. La vie de garnison commence, sans éclat, dans une province qui apparaît bien lointaine au jeune officier. Quimper, capitale historique de la Cornouaille, est une petite ville, au fond de la ria de l'Odet, à l'ombre de sa cathédrale Saint-Corentin, avec son quartier ancien et ses vieilles maisons et aussi ses casernes où les officiers commandent des conscrits qui entendent mieux le breton que le français.

-----  
14. Il passe l'écrit à Paris et - nous ne savons pourquoi - l'oral à Nancy (S.H.A.T., dossier personnel).

15. Jean Louis Forain (1852-1931), dessinateur et graveur, élève de Carpeaux et de Gérôme, faisait partie de la bohème littéraire et venait, l'année précédente, d'être refusé au salon. Il connaîtra la célébrité par ses caricatures dans la presse antidreyfusarde et entrera plus tard à l'Institut...

16. Devise de l'école.

17. Voici le détail de ses notes à la sortie de l'école : topographie, 12 et 8 ; géographie, 10 ; fortifications, 12, 8 et 7 ; artillerie, 14 et 13 ; législation, 11 ; comptabilité, 15 ; histoire militaire, 12 et 7 ; hygiène, 15 ; dessin d'imitation, 10 ; allemand, 13 ; instruction militaire, 14, 11, 14 et 15.

Le sous-lieutenant de Persigny est un officier consciencieux et plein de bonne volonté. C'est ce que font apparaître les rapports qui sont dans son dossier d'officier : *Officier convenable et bien élevé*<sup>18</sup>, *intelligent, officier qui débute et a besoin de se former*<sup>19</sup>, il est apte à faire campagne<sup>20</sup>, a reçu une bonne instruction générale et son instruction militaire est bonne. Plein de bonne volonté, il sert correctement et a ce qu'il faut pour bien faire<sup>21</sup>.

Persigny essaie d'ailleurs de se perfectionner : de janvier à avril 1879, il suit les cours de l'école de tir du camp du Ruchard (commune d'Avon-les-Roches, Indre-et-Loire), sur les plateaux qui sont au sud de Tours. Il obtient la note globale de 14,85/20 avec la mention *Bien* et sort 34<sup>e</sup> sur 67 de sa promotion : *A suffisamment bien profité des cours et pourra rendre des services dans l'instruction*<sup>22</sup>. On note aussi fréquemment qu'il est un bon cavalier.

Mais Persigny a, en fait, peu de goût pour le métier d'officier qui suppose que l'on ait le sens du commandement : *il n'apporte pas assez de vigueur dans le commandement*<sup>23</sup>, il est à désirer qu'il serve avec plus de goût et d'entrain<sup>24</sup>. Les mêmes remarques reviennent constamment dans les rapports de ses supérieurs, en 1878 et en 1879.

#### SOLITUDE ET DEMISSION

En réalité, Persigny se sentait seul : sa famille était dispersée et souvent indifférente. Sa mère, la duchesse de Persigny, était en Egypte. Lorsqu'elle revint en France en 1879, après son second veuvage<sup>25</sup>, elle se remit à dépenser des sommes folles qui devaient finalement la faire placer sous le contrôle d'un conseil judiciaire<sup>26</sup>. Sa grand-mère, la princesse de la Moskowa, était atteinte, elle, d'une véritable manie procédurière et se ruinait en frais de justice.

Ses soeurs étaient mariées : Lyonnelle épousa, en 1876, le comte Philippe Fischer de Chevrier ; l'année suivante, Marie-Eugénie se maria avec un Hongrois, N. Friedman<sup>27</sup>.

-----  
18. S.H.A.T., dossier du sous-lieutenant Fialin de Persigny, rapport de son chef de corps, 1878.

19. Rapport du général de brigade, 1878.

20. Rapport du général Traboulet de Kerléadec, inspecteur général, 1878.

21. Rapport du général de brigade, 1879.

22. Dossier S.H.A.T., notes obtenues par M. Fialin de Persigny.

23. Rapport du général Traboulet de Kerléadec, 1879.

24. Rapport du colonel du 118<sup>ème</sup> R.I.

25. Hyacinthe Hilaire Adrien Le Moyne, ingénieur attaché au canal de Suez, décédé en 1879 (Cf. Cl. Latta : *Le duc de Persigny (1808-1872) et sa famille, dossier historique et généalogique*, Histoire et Généalogie, n° 36, juillet-août 1991).

26. H. de Laire, op. cit., p. 245-246.

27. Cf notre article: *Le duc de Persigny (1808-1872) et sa famille, dossier historique et généalogique*, Histoire et Généalogie, n° 36, juillet-août 1991, p. 16-47.

A Quimper, Persigny avait pris le goût et la passion de la mer. Il ne rêvait plus que de naviguer et de devenir capitaine au long cours mais il lui fallait pour cela obtenir un brevet qui supposait une expérience de 60 mois de navigation. Persigny décida de démissionner et de se lancer à l'aventure. Le 30 mars 1880, il prétexta des difficultés familiales pour présenter sa démission : *Les raisons qui me déterminent à donner ma démission sont des intérêts sérieux de famille dont il m'est impossible de m'occuper étant dans l'armée*<sup>28</sup>.

On ne le retint pas. Les bureaux du ministère de la Guerre acceptèrent aussitôt sa démission...

### LE GRAND LARGE

Persigny avait besoin d'argent pour acheter un bateau, naviguer et faire ses preuves. Il acheta un yacht, payé par un emprunt sur hypothèque. Concarneau devint son port d'attache. Là encore nous avons le témoignage d'Henri de Laire :

*Il se mit à naviguer... Par économie il n'avait monté son bateau que d'un matelot et d'un mousse, ce qui l'obligeait à faire lui-même le dur travail du second matelot indispensable*<sup>29</sup>.

Naviguer : rêve d'enfant réalisé ? Fuite en avant d'un jeune homme mal aimé qui ne trouvait pas sa voie ? Désir d'aventure mais sans la conscience des difficultés de celle-ci ?

### UN TOMBEAU A SAINT-GERMAIN-LESPINASSE

Cette aventure, en tout cas, finit mal pour le jeune duc de Persigny. Henri de Laire écrit :

*A ce métier, il contracta une maladie de poitrine, dégénérée en phtisie galopante à laquelle il succomba à Paris le 18 novembre 1885*<sup>30</sup>.

Le corps du jeune homme fut ramené à Saint-Germain-Lespinnasse où reposaient son père et, depuis 1880, sa jeune soeur, Lyonnnette, comtesse de Chevrier, morte à 27 ans. Un tombeau fut édifié à droite de celui de son père. En dessous de la couronne ducale on grava l'inscription suivante :

Jean Michel Napoléon  
duc de Persigny  
(1855-1885)

-----  
28. Dossier S.H.A.T., lettre du 30 mars 1880.

29. H. de Laire, op. cit., p.244.

30. Ibid., p. 244.

## UN DESTIN MALHEUREUX

Le premier duc de Persigny avait espéré fonder une lignée. Son fils unique mourut à trente ans, sans postérité, et avec lui disparut ce titre ducal auquel son père avait tant rêvé.

Le second duc de Persigny ne fut, au fond, qu'un enfant malheureux : il souffrit de la mésentente de ses parents, du système d'éducation auquel on l'avait soumis, de la mort de son père et de l'absence d'une mère frivole et prodigue. Il ne fut pas sans mérite, sachant faire face à la situation créée par la mort de son père et entreprenant des études pour passer le concours de Saint-Cyr. Mais, si la tradition familiale le tourna vers le métier des armes, il n'était guère fait pour celui-ci. Jeune homme timide et romantique, il rêvait de la mer et des grands espaces ; la maladie ne lui permit pas de réaliser le rêve qu'il avait fait de s'illustrer comme marin et explorateur.

A sa mort, les domaines foréziens, au centre desquels son père voulait faire construire le château qui eût symbolisé sa réussite, furent vendus. Fin nostalgique d'une courte lignée.

Claude Latta

---

### Genre 347. — HOMOGYNE Cass.

(Du grec *omos*, semblable, *guné*, femme; fleurs femelles toutes semblables.)

Involucre à folioles inégales sur 1-2 rangs ; fleurs du centre hermaphrodites; celles de la circonférence femelles, unisériées, filiformes, obliquement tronquées; soies de l'aigrette disposées sur plusieurs rangs.

1783. — *Homogyne alpina* Cass. (*TUSSILAGO ALPINA* L.). — Plante vivace de 1-3 dm. à tige dressée, simple, pourvue de quelques écailles ovales-lancéolées, les inférieures parfois foliiformes à pétiole élargi, embrassant; feuilles radicales paraissant en même temps que les fleurs, glabres en dessus, pubescentes en dessous, à *limbe orbiculaire, petit*, ne dépassant pas 4 cm. de diamètre, denté; involucre à folioles intérieures oblongues, obtuses, purpurines; fleurs rougeâtres réunies en *capitule solitaire terminant la tige*.

Pelouses, pâturages des hautes montagnes: Jura, Loire. Alpes du Dauphiné, de la Savoie, Alpes-Maritimes, Pyrénées. — Espagne, Suisse et Europe centrale. = Juin-juillet.



*Homogyne alpina*

Botanique :

*Homogyne alpina* (L) Cass. (Asteraceae)  
dans le Massif central

Nous avons le plaisir de présenter la communication faite à la Société Linnéenne de Lyon par deux professeurs montbrisonnais de sciences naturelles : Justin GALTIER et Gérard MARET.

"A notre connaissance, *Homogyne alpina* a été signalé pour la première fois le 8 juillet 1857 par l'Abbé A. PEYRON<sup>1</sup> dans le massif de Pierre-sur-Haute (Loire) et ne semble avoir été récolté que très rarement.

A. CARIOT ne paraît pas l'avoir récolté car dans sa "Flore descriptive" (4e éd. 1865) il se contente de rapporter l'observation de PEYRON. A. LEGRAND (1873) dans sa "Statistique botanique du Forez" ne reprend que la citation de CARIOT. M. VIVIAND-MOREL, de la Société Botanique de Lyon, dans son compte rendu de l'"Excursion botanique dans la montagne de Pierre-sur-Haute" le 4 août 1879, écrit : "Nous gravissons les dernières pentes de la montagne de Pierre-sur-Haute, en cueillant successivement... une vingtaine d'espèces parmi lesquelles on note *Homogyne alpina*". Frère Victor (1848-1902)<sup>2</sup> a laissé un herbier dans lequel nous avons pu constater la présence de quelques spécimens de *Homogyne alpina*, récoltés dans le massif de Pierre-sur-Haute.

Les flores classiques signalent, avec plus ou moins de précisions, la présence de cette Astéracée dans les monts du Forez. COSTE dans sa "Flore descriptive et illustrée de la France" (1901) indique : Loire. BONNIER dans sa "Flore complète portative de la France, de la Suisse et de la Belgique" (1894) indique : Plateau Central, département de la Loire. Dans la "Grande flore en couleurs" (1935 il précise : Pierre-sur-Haute (Loire). FOURNIER dans les "Quatre flores de France" (1929) cite : Pierre-sur-Haute (R.R.). CHASSAGNE, dans son "Inventaire analytique de la flore d'Auvergne" (1956) écrit : "je n'ai pas été plus heureux (que LEGRAND) malgré des recherches prolongées en 1932" et conclut "plante à retrouver". Dans la "Flore de France" (1982) GUINOCHET et VILMORIN indique "Jura, Alpes, Corbières, Pyrénées".

Les écrits les plus récents (CHASSAGNE, GUINOCHET et VILMORIN) laissent entendre que *Homogyne alpina* n'existerait plus dans le Massif central. Or le 24 juillet 1991, nous avons eu l'agréable surprise de redécouvrir plusieurs dizaines de pieds de cette espèce sur le versant oriental du massif de Pierre-sur-Haute à l'endroit indiqué par PEYRON. *Homogyne alpina* se trouvait parmi les espèces caractéristiques suivantes : *Calluna vulgaris* L Hull, *Vaccinium myrtillus* L., *Vaccinium uliginosum* L., *Convallaria majalis* L., *Nardus stricta* L., *Galium saxatile* L. en compagnie d'espèces plus rares : *Ranunculus platanifolius* L., *Streptopus amplexifolius* L. DC., *Lycopodium clavatum* L., *Huperzia selago* L. Bernh. ex. Schrank et Mart."

Justin Galtier

Gérard Maret

1. Abbé Antoine PEYRON (1822-1906) a herborisé dans le Forez ; principalement à Pierre-sur-Haute. BOREAU, LEGRAND et CARIOT lui sont redevables de presque tout ce qui concerne la flore de cette localité.

2. Romain FRAUX, en religion Frère Victor, a vécu à Montbrison de 1882 à 1902. Il a laissé un herbier d'intérêt local.

COMITÉ VITICOLE LIBRE

de la Ville de Boën-sur-Lignon (Loire)

DIPLOME DE GREFFEUR

Les Membres du Comité Viticole de Boën-sur-Lignon certifient que  
Monsieur Jean Rolland a suivi le cours de greffage, etc  
qu'il a été reconnu apte à greffer la vigne.

MENTION



Boën-sur-Lignon, le 22 Août 1898

Le Président du Comité,

*Therrat*

Le Directeur de l'Épfl.

*J. L. Boyer*

Le Professeur,

*D. Baudry*

Cet intéressant document, un "diplôme de greffeur" décerné en 1898 par le Comité viticole libre de Boën-sur-Lignon, vient en complément de l'article de M. Therrat, "La lutte contre le phylloxéra à la fin du siècle dernier", publié dans le n° 51 de "Village de Forez".

## Le château de Boën

Sur la route nationale n° 89 qui traverse Boën en direction de Clermont, l'automobiliste pressé n'a certes guère le temps d'apercevoir derrière la grille d'entrée et les deux pavillons à usage d'écurie, le petit parc peu attrayant au fond duquel s'étire la façade du château.

Elle est pourtant agréable à voir avec sa petite tour octogonale centrale et ses deux avancées latérales carrées, son attique percé de baies ovales couronné d'une terrasse à l'italienne.

Le château de Boën, improprement appelé "Château Chabert" du nom d'un des derniers descendants du constructeur et encore occupant du bâtiment au début du siècle, a été construit sur l'emplacement de la maison forte féodale du XIV<sup>e</sup> siècle, contemporaine de l'enceinte fortifiée de la ville. C'est à la demande des habitants - soucieux de mettre à l'abri des brigands leurs modestes biens de vigneron, artisans et commerçants - que le seigneur de Couzan, Amé Damas, est autorisé à clore la ville en 1320 par le comte Guy de Forez, son suzerain. Jusqu'à sa démolition, la maison forte appartint successivement aux Damas, Lévis, Rivoire, Camus et Punctis.

C'est à l'âge de 34 ans, en 1786, que Jacques Marie Punctis de la Tour, seigneur de Boën, dont la famille d'ancienne bourgeoisie appartient depuis peu à l'aristocratie d'argent du Forez, fait élever le château actuel.

Homme à l'esprit ouvert, membre de la loge maçonnique de Montbrison, il représente la noblesse forézienne à l'occasion de la préparation des cahiers de doléances. Officier de dragons au régiment de la reine, il prend parti contre la République lors des soulèvements royalistes de Lyon, ce qui lui vaut d'être exécuté aux Brotteaux en décembre 1793, en pleine Terreur. Il est probablement le dernier aristocrate français bâtisseur de château sous l'Ancien Régime !

Les plans sont l'oeuvre de l'architecte italien Pietro Antonio Gabio qui a aussi réalisé ceux du château Neufbourg à Arthun. Il fera ensuite carrière à St-Etienne qui lui doit son Palais de Justice et l'Hôtel de Ville.

Gabio sait utiliser au mieux l'espace restreint dont il dispose : il réduit la largeur de l'édifice (15 m) et étale la façade sur toute la longueur disponible (41 m) au fond du terrain, donnant ainsi aux salles de réception intérieures des superficies disproportionnées à la profondeur du bâtiment. Il construit un bel hôtel particulier propre à satisfaire l'orgueil et le désir de paraître de ces hobereaux de province qui veulent tenir leur rang et recevoir à la ville et non plus à la campagne !

C'est bien de prestige dont il s'agit dans la Rotonde d'entrée (ou Salon à l'italienne), pièce d'accueil destinée à impressionner le visiteur. De hautes colonnes ioniques soutiennent une fine balustrade au-dessus de laquelle s'arrondit une large coupole. Le plancher est en bois fruitier ; son dessin souligne la forme circulaire de la pièce.

Sur le mur du fond, de part et d'autre de l'accès à l'imposant escalier d'honneur, deux niches abritent deux statues commandées par le seigneur Punctis au sculpteur lyonnais Joseph Chinard avant la construction du château, comme si celui-ci devait s'organiser autour d'elles. A gauche Hébé, déesse de la jeunesse

et de la fertilité, à droite, le beau Ganymède enlevé sur les ailes puissantes d'un aigle - en réalité Zeus lui-même - pour servir d'échanson aux dieux de l'Olympe (quel beau symbole en terres vigneronnes des Côtes du Forez !).

Mais derrière cette impression de grandeur se cache un véritable tour de force. La Rotonde est entièrement construite en trompe-l'oeil ; ni les colonnes ni la balustrade ne sont de marbre, rien que plâtre et bois peints. La coupole vue de près paraît bien plate et la géométrie est trompeuse car la pièce est légèrement ovale ! Mais l'effet n'en est pas moins saisissant et la rareté d'une telle architecture dans nos châteaux fait de cette Rotonde une curiosité.

Deux pièces à décor ouvrent sur la Rotonde ; à droite, la salle à manger de style fin Louis XVI début Empire ; à gauche, le salon dont l'usage de réception exigeait soin et solennité. Le décor en panneaux de style Louis XVI est rehaussé d'abondantes sculptures de feuillages et de quatre peintures à l'huile en forme de médaillons représentant les quatre Muses (Musique, Peinture, Sculpture, Architecture) dont le regard est tourné vers le point central de lumière.

Le parquet est au point de Hongrie, refait à neuf, en deux essences de bois noble, chêne et noyer.

Dans les deux ailes, chambres et antichambres pour les maîtres des lieux sont beaucoup moins décorées, sans doute parce qu'elles ne sont pas destinées à être vues des invités mais aussi en raison de manque de moyens qu'atteste en maints endroits une construction rapide et négligée qui a nécessité très tôt des consolidations diverses.

A sa mort, Jacques Marie Punctis ne laisse pas d'héritier mâle. C'est par mariage que le château passe à la famille de Chabert qui fournira à Boën des maires et des conseillers généraux pendant des décennies. Paul de Chabert meurt en 1906, son neveu et héritier, le Marquis de La Font - qui deviendra aide de camp de Pétain - déjà bien pourvu en résidences vend en 1934 le château à la commune pour un peu plus qu'une bouchée de pain.

C'est alors que la vénérable demeure abrite tour à tour des réfugiés en 1940, la Justice de paix, le bureau de vote, l'école maternelle, la cantine scolaire, des associations locales... jusqu'au jour où les services de sécurité la ferment pour insalubrité.

Sombres années ; le château tombe dans l'oubli - seuls les enfants du quartier le fréquentent assidûment comme terrain de jeux. La toiture prend l'eau, la Rotonde devient "champignonnière", les colonnes sont éventrées, la coupole et le parquet menacent de s'effondrer.

"Et si on le rasait pour en faire un parking ?" proposent quelques voix sacrilèges. Heureusement, depuis 1942, le château est classé Monument historique. D'autres voix s'élèvent dans l'ombre pour le sauver. En 1977, la municipalité nouvellement élue étudie avec les Monuments historiques un plan de restauration. En attendant, des bénévoles restaurent les salles voûtées, dont la belle cuisine avec son ample cheminée et son "potager" où les domestiques tenaient au chaud le repas des maîtres.

Les murs blanchis à la chaux ont à peine le temps de sécher que des expositions de peinture sont organisées par la toute jeune "Association du Château" dont le but est d'animer ce haut lieu du patrimoine forézien... d'en faire un point de rencontre des sensibilités. Depuis maintenant seize ans, se succèdent expositions de peinture, sculpture, artisanat d'art, photo, conférences, la journée de la poésie, les Boënnales du livre...

Fidèle à sa conception de la culture puisant sa vie dans le terroir, l'Association rassemble une collection quasi complète des outils du vigneronnage local qu'elle expose sous la belle charpente rénovée. Une loge, un cuvage et une cave sont reconstitués.

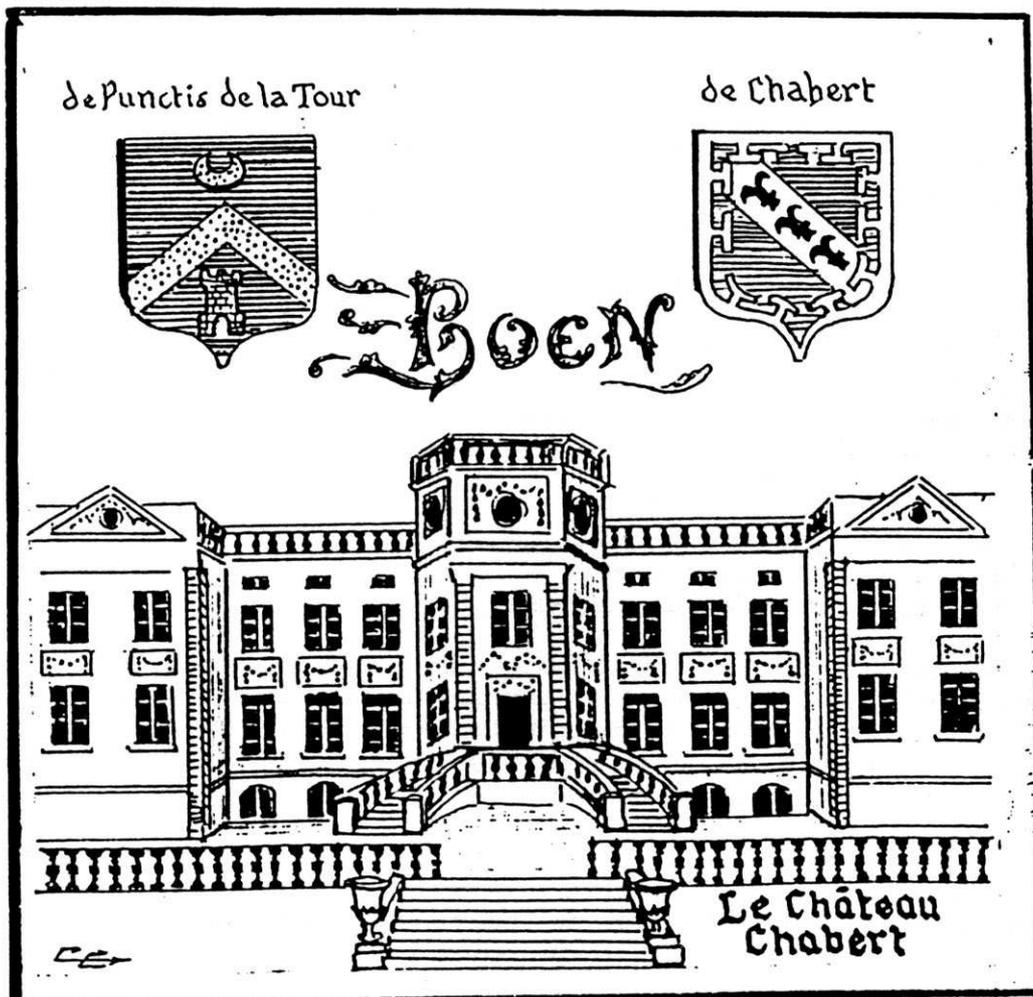
Une salle au rez-de-chaussée vient d'être aménagée pour abriter une exposition permanente sur le pisé, technique de construction très utilisée autrefois dans notre région et dont les témoignages sont encore très nombreux.

La première tranche de travaux de restauration touche à sa fin. Le château se visite tous les jours en été. Il reste encore beaucoup à faire...

*Le temps suffit pour que les pierres tombent, mais il faut la volonté des hommes pour les relever* écrivait en 1977 Jean Paul Gourguillon. Ces pages lui sont dédiées en hommage au travail qu'il a accompli pour la survie du château de Boën.

Danielle Moullier

Présidente de l'Association "Le château de Boën"



Le château de Boën

(dessin d'Edouard Crozier)

Saint-Georges-en-Couzan :

La chapelle de Saint-Martin,  
le plateau de Vial et la vallée du Lignon.

La chapelle de Saint-Martin est située sur un petit plateau à environ 4 km du bourg de Saint-Georges-en-Couzan. L'accès en est facile en empruntant la route du hameau de Vial ; de là, un chemin carrossable suit la crête du hameau de Vial d'où nous découvrons le petit plateau de Saint-Martin avec son bosquet de tilleuls centenaires, quelque peu victimes des intempéries mais riches de leurs secrets. Seuls quelques pans de murs et de ruines subsistent de la chapelle : vestiges d'un passé historique laissant présager que bon nombre de générations ont fréquenté ce lieu de culte désigné sous le vocable de Saint-Martin. Autrefois, la chapelle abritait une relique de saint Martin. Celle-ci a été recueillie par l'église paroissiale de Saint-Georges-en-Couzan.

Vincent Durand, au cours d'une excursion en date du 7 août 1860, nous signale qu'une des cloches de l'église de Saint-Georges-en-Couzan pourrait bien provenir de la chapelle de Saint-Martin. Un autre compte rendu de visite de Vincent Durand, le 23 novembre 1876, nous apprend que la sacristie tournée au midi était munie d'une petite cheminée, bien nécessaire sous ce climat.

Au sud-est, à quelque distance de la chapelle, il semble qu'il ait existé un bâtiment. C'était peut-être celui de la confrérie mentionnée dans le registre audiencier de Couzan de 1473. Une photographie prise par Régis Puy le 27 janvier 1901 nous révèle l'emplacement de la cloche, les ouvertures des fenêtres, ainsi qu'une deuxième porte, côté midi. Cette chapelle serait le vestige d'un petit monastère du XI<sup>ème</sup> siècle ; des moines y vivaient en 1468.

On remarque une pierre d'angle de la sacristie sur laquelle est gravée grossièrement une crosse, insigne de la dignité et de l'autorité épiscopale. A la suite du débroussaillage et de l'aplanissement du côté sud-est de la chapelle, j'ai découvert des fragments de tuiles à rebord, ainsi qu'un petit nombre de tessons de céramique dont l'expertise m'a confirmé que l'on pouvait les dater de l'époque néolithique. Le site archéologique dit "du manteau de saint Martin" est d'ailleurs à quelques pas.

A quelques mètres au sud-est on découvre une croix sur un socle de granit, datant du début du XIX<sup>ème</sup> siècle ; le fût et le croisillon sont entourés de feuilles de lierre, chose assez curieuse.

La chapelle figure au plan cadastral de la commune de Saint-Georges-en-Couzan sous le n° 184, section A.P. Edouard Crozier et moi-même en avons dressé le plan détaillé au 1/100<sup>ème</sup> ; géographiquement, elle domine au nord-ouest le vallon du ruisseau de Vial, au sud-ouest la pittoresque vallée du Lignon, au nord-est les ruines du château de Couzan.

Quant au plateau de Vial et au petit plateau de Saint-Martin, on y cultivait le seigle, l'avoine, le colza, la pomme de terre et un peu de vigne dans les côtes au nord-ouest du village de Veaux, ainsi qu'à Saint-Martin au lieu-dit Goutte-Ramière. Le travail y était dur jusqu'à l'arrivée des machines agricoles, les premiers tracteurs en 1960. De tout ce travail de la main des hommes que nous reste-t-il ? Un passé dans l'oubli.

En 1990, la culture est réduite de 90%. Friches et genêts envahissent ce

merveilleux site ; le gibier qui y était très abondant a aujourd'hui presque totalement disparu par manque de nourriture et surtout à cause de l'emploi abusif des insecticides.

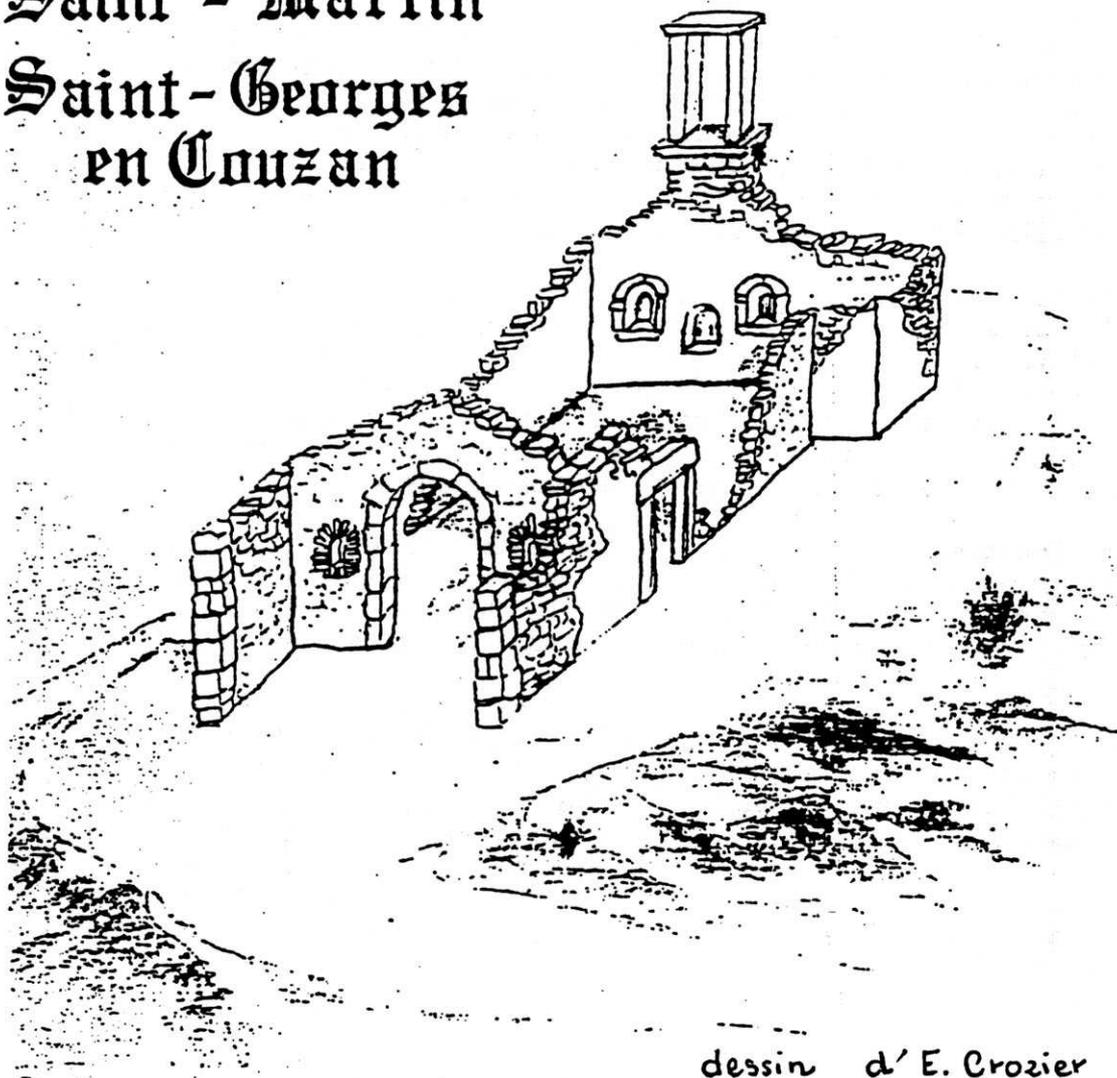
La vallée du Lignon est, elle aussi, sur le territoire de la commune de Saint-Georges-en-Couzan. La construction des usines électriques au début du XXème siècle a représenté des travaux très importants pour l'époque. La première usine de Veaux fut construite en 1909 et la seconde, au même lieu, en 1925. Celle de saint-Martin date de 1918. Ces usines appartenaient à la Société des Forces Motrices Réunies du Lignon et de la Loire ayant son siège social à Boën-sur-Lignon (Loire). En 1947, ces usines ont été reprises par E.D.F.

Un projet de golf est actuellement à l'étude ; les propriétaires de terrain ont été contactés et on peut déjà se demander avec une certaine angoisse quel sera l'avenir de ce site magnifique.

Saint-Martin saura-t-il préserver son sauvage environnement ?

Marius Perret.

## La Chapelle Saint - Martin Saint - Georges en Couzan



## Le visiteur... était-il un d'Urfé ?

Le 16 août 1955, je me promenais dans Montbrison, ville déserte. A la porte de la salle de la Diana, un Montbrisonnais très connu Th. P. essayait d'échanger quelques mots avec un grand monsieur accompagné d'une dame et d'un jeune garçon. On m'appela à l'aide. Conversation difficile, quelques mots français avec la dame, allemands et anglais avec le monsieur : une famille américaine désirant visiter la salle de la Diana... ouf ? Je fus un peu surpris lorsque le visiteur arrivé en face des écussons muraux de la salle me montra sa chevalière en or sur laquelle étaient gravées les armes des d'Urfé... Il s'appelle Durfee et désire retrouver ses racines.

Je lui propose d'aller visiter le château de la Bâtie. Il accepte avec joie et Th. P. nous suit ! Il utilise un langage singulier avec ces étrangers : "Toi va voir", "moi content de te suivre" etc. langage à la clarté douteuse. L'américain reste impassible... Je connais la gardienne du château et lui donne quelque renseignement. Jamais un touriste ne parut aussi satisfait et n'avait acheté une telle quantité de cartes postales, des dizaines ! M. Durfee s'attachait, discutant avec sa famille, photographiant malgré l'interdiction.

Nous rentrons assez tard et pendant le trajet le brave concitoyen accentue ses efforts dans un langage de plus en plus imagé. Je réalise soudain qu'il ne nous a pas suivis au cours de la visite mais est resté très longtemps au restaurant proche du château.

Accueil très courtois de M. Coudol, à l'hôtel du Lion d'Or dont la façade est ornée d'un beau blason aux armes des d'Urfé. Nous sommes invités à souper mais je ne peux accepter à cause de la présence de Th. P., j'explique mon embarras à M. Coudol qui emmène aussitôt ce brave homme, lui offre un cognac et lui indique impérativement le chemin de sa maison. Quant à moi, je promis de revenir après le repas. Aussitôt rentré, je cherchai activement des renseignements sur les d'Urfé ne voulant pas paraître plus ignorant que les Durfee !

Ce fut difficile mais j'eus de la chance : je trouvai même des renseignements sur un Thomas Durfey, neveu d'Honoré d'Urfé, auteur dramatique anglais, compagnon de plaisir du roi Charles II... Nous passons une soirée agréable et tout cela fut noté avec grande joie : la liste des oeuvres était longue : chansons, pièces de théâtre, tragédie. On me montra une photo d'une tour financée par les familles Durfee, dans l'enceinte de l'université de Yale... preuve de l'importance de la famille aux Etats-Unis.

Quelques jours après, pour tenir ma promesse, je m'adressai à un bibliophile éminent qui me trouva dans le catalogue d'un grand libraire lyonnais, un volume de gravures (Thiollier ?) sur le château. Je l'envoyai à M. Durfee. J'ai parfois regretté de ne pas avoir retrouvé un autre exemplaire de ce beau livre.

Je prévins un membre de la Diana de ce passage. Il me répondit avec détachement que cela n'avait aucun intérêt et qu'il y avait souvent les prétendus descendants de familles célèbres. Toutefois le président de la Diana, M. le vicomte de Meaux, eut l'amabilité de venir me voir. Il fut intéressé par mes notes sur les d'Urfey anglais. Malgré sa parfaite courtoisie, il ne trouva probablement pas un curieux qui aurait pu vérifier les assertions de M. Durfee d'Amérique. Peut-être à tort, car celui-ci promettait de s'intéresser au retour des boiseries du château déposées au musée de New-York et de plus semblait capable d'être généreux.

Il revint quelques années après, toujours ignoré de la Diana : il passa de longues années à Nuremberg comme juge et avocat auprès des forces armées américaines. Reconnaisant, il m'adressa ses vœux. Mais en 1984, je reçus l'avis de son décès, rédigé en allemand :

*Après une longue vie est décédé le 3 juillet 1984*

**CARLISLE DURFEE**

*dr. jur. Rechtsanwalt, Richter ret.*

*né le 27 mai 1892 Waterloo, Illinois*

Je n'ai plus de nouvelles de cette famille mais ne peut-on pas regretter de l'avoir ainsi ignorée. Qui peut le dire ? M. Durfee était peut-être par la branche anglaise un... d'Urfé.

André Mascle

Nach einem langen erfüllten Leben wurde heute

## Carlisle Durfee

Dr. Jur., Rechtsanwalt, Richter ret.

In die Ewigkeit abberufen

\* 27. November 1892 Waterloo/Illinois

† 3. Juli 1984

Im Namen der um ihn Trauernden  
Irmgard Durfee

Nürnberg, Ginsterweg 63, den 3. Juli 1984

Trauerfeier

6. Juli 1984, um 11.30 Uhr im Krematorium Westfriedhof, Halle 1.

## Le père Jean Durand.

Sans être un lecteur assidu de *Village de Forez*, le père Jean Durand, qui vient de nous quitter, avait souvent feuilleté la publication. Il était Forézien, bien que né à Saint-Etienne. Le début et la fin de sa vie se sont déroulés dans l'agglomération montbrisonnaise. Sa famille résidait à Moingt : il avait souvent cultivé la terre du "clos", arrosé les légumes et soigné la vigne.

Après des études à l'Ecole Supérieure, il avait travaillé dans une quincaillerie de la rue Tupinerie. Il venait souvent se retremper dans l'atmosphère franciscaine du couvent des Soeurs Clarisses. Ainsi commença-t-il une formation chez les capucins de Saint-Etienne et il fut compagnon du futur abbé Pierre.

Puis, changeant un peu d'orientation, il devint prêtre à Chambéry, intégré au clergé du Prado. Il fut curé de campagne dans le Mâconnais. A Lyon, il s'occupa des malades de l'Hôpital militaire et aussi des prisonniers : cette dernière expérience l'avait marqué et, ayant accompagné plusieurs condamnés à mort, il était devenu un adversaire déterminé de la peine capitale.

En 1968, Jean Durand revint dans la région, et plus tard à la cure de Guimières. Lui qui avait des ascendants dans le Haut-Forez, se retrouvait bien dans les "Montagnes du Soir" ; il arpenta alors les chemins forestiers, reconnaissant les croix et les belles églises de montagne. C'est à Sury qu'il taquina l'Histoire ; il écrivit en Louisiane pour avoir des renseignements sur Antoine Blanc, le missionnaire parti de Sury en 1817. Après des échanges de correspondance, il fit sortir de l'ombre la mémoire de ce forézien mieux connu en Nouvelle-Orléans que chez lui. L'historien de la Louisiane Mgr Edgar Bruns pouvait écrire au père Durand en 1984 : "Sury-le-Comtal peut être fière, très fière d'Antoine Blanc".

Puis les événements se précipitèrent, les évêques du Texas vinrent à Montbrison et à Sury en 1988. La paroisse Saint-Joseph de Baton Rouge vint aussi en pèlerinage. Sous l'impulsion du père Franck Uter, cette même communauté a, cette année, célébré le bicentenaire de la naissance d'Antoine Blanc et l'arrivée du premier missionnaire aux rives du Mississ ippi.

Effacé, le père Durand s'est réjoui de la reprise des liens entre le Forez et la Louisiane ; il avait donné le premier élan. Il aurait bien voulu aussi voir se renforcer les liens avec le diocèse de Mobile, en souvenir de Mgr Michel Portier, parti de Montbrison, aussi en 1817.

Le père Durand vient de nous quitter, notre reconnaissance gardera le souvenir de celui qui a renoué tous ces fils tombés dans l'oubli.

Daniel Allezina.

## Bibliographie forézienne.

- Montalembert (Charles de) : *Journal intime inédit*, texte établi et annoté par Louis Le Guillou et Nicole Roger-Taillade, Paris, éditions du C.N.R.S., 1990. 2 volumes publiés : t. I (1822-1829) et t. II (1830-1833).

Le C.N.R.S. a entrepris la publication du *Journal* que tint Montalembert à partir de sa douzième année et jusqu'à la fin de sa vie. L'histoire de cette grande figure du catholicisme social est, on le sait, liée à celle du Foréz par le mariage de sa fille avec le vicomte de Meaux et les séjours qu'il fit à Ecotay.

Le tome I nous montre comment se forme la personnalité du jeune homme : une personnalité complexe et romantique, marquée par l'admiration qu'il porte à son père et les difficultés de ses relations avec sa mère, par une jeunesse rendue mélancolique par la mort qui frappe autour de lui. Son intérêt pour les affaires du monde est précoce et sa curiosité naturelle est renforcée par son séjour en Suède où son père est ambassadeur.

Le tome II est un document capital puisqu'il correspond à l'entrée de Montalembert dans la vie publique : après les séjours en Angleterre et en Irlande de 1830, le jeune homme, hostile aux ordonnances de juillet, assiste à la révolution des Trois Glorieuses avec sympathie mais craint les débordements ultérieurs auxquels il assiste comme soldat d'un bataillon de Chasseurs chargé de protéger le palais du Luxembourg où l'on juge les ministres de Charles X. Dès le 1er août il avait noté dans son journal : *Maintenant je vois le côté funeste de cette révolution... La liberté n'a jamais rien gagné à ces crises subites : elle vit de conquêtes lentes et successives, de sacrifices permanents et persévérants*. La remarque est bien caractéristique d'un Montalembert constamment écartelé entre son amour de la liberté et son aversion pour le désordre de la rue.

Puis c'est la création de *L'Avenir*, l'ouverture - malgré la loi - d'une école libre et le procès devant la Chambre des Pairs (Montalembert est membre de cette chambre par suite du décès de son père et doit donc être jugé par elle). Enfin, le récit du voyage que firent à Rome les "pèlerins de la liberté" (Montalembert, Lamennais et Lacordaire) pour défendre les thèses de leur journal - *L'Avenir* - auprès du pape Grégoire XVI est l'un des passages les plus intéressants du journal : on peut mesurer le désespoir du jeune chef de la cause du catholicisme social lorsqu'on lit le passage où il raconte comment le pape leur accorda une audience où il se montra, certes, bienveillant et paternel *mais sans* - écrit-il - *qu'il se fut échappé une seule parole qui eût le moindre rapport à notre mission ni aux destinées de l'Eglise* (p. 299).

Il y a là, avec la publication de ce *Journal* dont on attend les prochains volumes avec intérêt, un document d'une exceptionnelle importance pour l'histoire politique et religieuse du XIXème siècle.

- Gentgen (René) : *L'Armée secrète dans la Loire. Les combats de juillet à septembre 1944*. Vincennes, Service Historique de l'Armée de Terre, 1992.

Le colonel Gentgen a été en 1944 chef départemental adjoint de l'Armée Secrète puis chef d'état-major des F.F.I. de la Loire. Il donne aujourd'hui, après de multiples articles, une étude rigoureuse et passionnante du rôle militaire de l'A.S. dans la Loire pendant l'été 1944, lorsque le sol de la patrie fut libéré, non seulement par les Alliés débarqués en Normandie puis en Provence mais aussi par le soulèvement populaire des F.F.I.

Après une présentation des forces en présence, le colonel Gentgen étudie les différentes actions menées par l'A.S. (combats défensifs, sabotages, embuscades, offensives menées dans le département mais aussi en dehors de celui-ci). Bien sûr, les Montbrisonnais s'intéresseront particulièrement, au récit

du combat de Lérigneux (7 août 1944). Mais il faut tout lire et en particulier le remarquable récit du combat d'Estivareilles.

L'auteur a, dans une étude très minutieuse, utilisé les documents d'époque, les témoignages oraux de nombreux témoins ainsi que ses propres souvenirs. L'étude est aussi critique et l'auteur, avec une franchise parfois rude qui ne fera pas forcément plaisir à tous, ne s'interdit pas, en effet, de porter un jugement sur les événements et les hommes.

Chaque récit est accompagné de cartes très détaillées et très utiles, et de photographies dont le caractère souvent inédit et la force émotive font tout le prix. Cet ouvrage, publié dans une belle édition, sera désormais un travail de référence qui permettra la grande synthèse nécessaire qui reste encore à faire sur la Résistance dans la Loire.

- Comité de la Loire de l' A.N.A.C.R. (Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance) : *Mémorial de la Résistance, Loire, Sainte-Agathe-la-Bouteresse*, 1992, 144 p.

L'A.N.A.C.R. a eu la bonne idée de recenser ces "lieux de mémoire" que sont les monuments et plaques commémoratives qui rappellent le sacrifice des combattants de l'ombre. Ceux-ci sont présentés dans un ouvrage qui est, certes, d'abord un mémorial mais qui devient un véritable livre d'histoire puisque, pour chaque monument, sont rappelés les événements, la personnalité et le rôle de ceux dont le sacrifice a permis qu'aujourd'hui nous soyons libres.

- Carcel (Bernadette) : *La Passion dans l'Art en Forez*, préface d'Anne Carcel, C.E.Ŕ.P. (Centre d'Etude et de Recherche du Patrimoine), 1992.

La belle exposition consacrée à *la Passion dans l'Art en Forez* qui a eu lieu dans le prieuré de Pommiers a fermé ses portes en septembre. Il en reste un intéressant dossier documentaire qui était surtout destiné aux scolaires mais qui concerne aussi tous ceux qui se sentent concernés par à l'art religieux en Forez.

- Verchery (Père Joannès) : *Saint-Just-en-Bas, village forézien. Histoire, souvenirs et témoignages*, Ed. Claude Bussy, 1992.

Le Père Verchery est allé à la recherche de ses racines en rassemblant de nombreux documents sur Saint-Just-en-Bas : son père - tué en 1914 - était né au hameau de Chavassoux. A travers les monuments, bâtiments publics, l'église, il nous promène à travers l'histoire de son village. Il décrit aussi bien les coutumes d'autrefois qu'il nous donne une description de son village aujourd'hui. On trouvera aussi d'intéressants renseignements sur la période révolutionnaire et un excellent chapitre sur les croix de la paroisse.

- L.I.G.E.R. : *XVIIe et XVIIIe en Forez*, Montbrison, Festival d'histoire, 1992.

Le Festival d'Histoire de Montbrison 1992 a pour thème : Diffusion du savoir et affrontement des idées 1600-1770. A cette occasion, la LIGER, qui groupe les sociétés savantes de la Loire, a organisé, au musée d'Allard, une belle exposition qui reprend le thème du Festival. Un catalogue l'accompagne qui est une véritable histoire des idées et des arts en Forez dans les deux derniers siècles de l'Ancien Régime.

La première partie, présentée par Henri Duchamp, est consacrée à la diffusion du livre et au développement de l'enseignement. La deuxième partie, présentée par Marguerite Gonon, étudie l'évolution des idées (le Jansénisme, par exemple) et du goût artistique (le patrimoine architectural).

L'ouvrage est le résultat d'un travail collectif ; les communications sont signées des deux maîtres d'oeuvre et de Jacques de Fontanès, Philippe d'Assier, Franck Maurel-Segala, Georges Dubost, Laurence Fontaine, Robert Bouiller, J.C. Saby et Danielle Moullier.

Claude Latta